



# Clohars-Fouesnant



En route vers le moulin

En début d'année, des terres ont été achetées par la commune en bordure de la route de Moustierlin, derrière Kerjégu. Profitant de cet achat, la municipalité, avec le concours de la Communauté de Communes, a entamé la **création d'un nouveau sentier piétonnier** reprenant une partie de la voie charretière qui menait au moulin de Kergoat. Partant d'un chemin situé à l'arrière de Kerjégu, sur la route de Moustierlin, ce circuit permettra à terme de rejoindre le château de Cheffontaines, via le moulin de Kergoat, d'où l'on peut déjà bifurquer vers St-Thomas (Pleuven).



Ce chemin d'environ 2 km de longueur et 3,50 m de largeur, a été provisoirement ouvert lors des journées du patrimoine.

La découverte du parcours était organisée par la municipalité, le maire Michel Lahuc et Philippe Rivière se partageant les commentaires. Parmi les élus présents, Jean-Yves Corroller, conseiller chargé de la prévention routière et des sentiers piétonniers, ne cachait pas sa satisfaction de voir ce chemin s'ouvrir. **La balade inaugurale a mené les visiteurs jusqu'au moulin de Kergoat, puis au Château de Cheffontaines où les attendait Monsieur le Comte** qui s'est fait un plaisir de leur présenter l'histoire et les caractéristiques les plus typiques de sa demeure.

Si la randonnée du samedi n'a regroupé qu'environ 70 personnes, celle du dimanche a remporté un large succès en attirant près de 200 amateurs. **A l'issue des journées du patrimoine, le chemin a été fermé en vue de parfaire son aménagement.**

A noter que les autres sites à visiter (église St-Hilaire, chapelle et manoir du Drennec, manoir de Squvidan, expo de vues anciennes, coiffes et costumes bretons) ont également connu une belle fréquentation (plus de 900 entrées au manoir de Squvidan). Quant aux navettes, 3 cette année au lieu de 2 les années précédentes, elles ont été très sollicitées au cours de ces deux journées.



## Naissance au moulin

Présente dans le groupe de marche du samedi, Mme Marie-France Bertholom a raconté au public ému les conditions de sa naissance il y a 60 ans dans le moulin tenu par son grand-père, le meunier Jean Le Coz. Sa mère alors enceinte était venue à bicyclette rendre visite à ses parents. C'est au cours de cette visite que la naissance impromptue eut lieu, et surprise, la mère donna le jour à des jumeaux : Marie-France et son frère Jean-Luc. Pesant 2,5 kg à eux deux, ils furent emmaillotés et couchés dans des boîtes à sucre garnies de coton. Ce fut le dernier heureux événement survenu au moulin. A la demande du maire, Marie-France a bien voulu revenir le lendemain raconter son histoire aux marcheurs du dimanche.

## Un visiteur de marque

Au manoir du Drennec, Françoise Rivière a eu la surprise d'accueillir un visiteur et auditeur attentif, M. Pierre de Lagarde, historien, producteur et réalisateur de l'émission radio puis télé « Chefs-d'œuvre en péril », diffusée de 1962 à 1993, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

## ■ Le mot du Maire



La commune a fait l'acquisition au 1er semestre 2012 de 18 hectares de terres agricoles à l'est de Kerjégu, pour un montant de 200 000 €, auxquels s'ajoutent les frais dus au notaire et à la SAFER. Cet achat s'est fait auprès des frères LEROY, Jean-René et Alexandre, qui ont répondu avec beaucoup de bienveillance à mes sollicitations en faveur de la

vente à la commune. Il permet à la municipalité de se constituer une réserve foncière qui pourrait s'avérer fort utile dans l'avenir. Même s'il n'est pas dans ses intentions de « bétonner » à tout va, d'autres projets, initialement envisagés ailleurs, pourraient en effet dans le futur être déplacés et réorientés vers ce nouveau site.

Quant au PLU (Plan Local d'Urbanisme), le voilà freiné par les derniers décrets du Grenelle 2 Environnement, mais aussi par la nécessité d'apporter des modifications d'application dans les choix de zonage. Il va reprendre un rythme de croisière nous permettant d'entrevoir une réunion publique de présentation au printemps 2013.

Des perturbations engendrées par les travaux d'entretien des voiries départementales, mais aussi par les travaux

d'enfouissement de réseaux électriques et de télécommunications auront lieu tout au long du dernier trimestre 2012. Toutes mes excuses pour les désagréments occasionnés, mais rendus nécessaires autant par la vétusté des installations existantes que par le souci d'offrir aux administrés un meilleur confort dans l'utilisation des réseaux EDF et Télécom.



## ■ Le point sur les travaux

### ROUTE DE NORS VRAS

La circulation a parfois été perturbée au début de l'été sur cet axe très fréquenté. Il s'agissait de renforcer le réseau d'électrification afin de réduire les pannes de courant, trop fréquentes dans ce secteur. La pose d'un nouveau transformateur et de nouvelles lignes devrait désormais permettre un meilleur fonctionnement.



### ROUTE DU DRENNAC À TY GLAZ

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et TELECOM entre le Drennec et Ty Glaz doivent démarrer courant octobre et vont se poursuivre pendant plusieurs semaines. L'objectif est également de renforcer les lignes des réseaux

d'éclairage et de télécom, devenues vétustes et insuffisantes pour faire face à la demande. Une économie de 30% par rapport à l'installation existante, qui tombait régulièrement en panne, est envisagée, grâce à la mise en place d'ampoules basse consommation. Dans cette opération, la commune finance l'enfouissement du réseau Télécom (estimé à 57 543€), tandis que celui des lignes EDF et le remplacement des candélabres sont à la charge de la Communauté de Communes (estimation : 258 676 €).

### EXTENSION DU CIMETIÈRE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre, il a été décidé d'attribuer à l'entreprise Bellocq Paysages l'aménagement paysager de l'extension du cimetière, pour un montant de 89 478,98 € TTC. Le marché de pose d'un portail à fermeture automatique a été attribué à l'entreprise Queffelec pour un montant de 9 191,74 € TTC. Ces travaux ont démarré début octobre et verraient la réalisation de 75 mini concessions, de columbariums adossés au mur de l'ancien cimetière, de 30 emplacements pour les tombes et d'un jardin du souvenir.

### FLEURISSEMENT

Suite à l'absence pour maladie d'employés communaux, le fleurissement de la commune a été réduit au minimum cet été, contrairement à l'été 2011. La mairie, dans un souci d'économie, n'a pas souhaité recourir à des solutions de remplacement qui s'avèrent très onéreuses pour les finances de la commune. Mais nous espérons que l'été 2013 sera plus favorable et que les parterres de la commune pourront à nouveau offrir un aspect plus attrayant.

## ■ Permanences du maire et des adjoints

Michel LAHUEC	MAIRE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 11h – 12H30
Jean-François DANIEL	Affaires sociales – Jeunesse - Communication	Le vendredi : 10H30 – 12H
Patrice JAN	Travaux – Voirie – Personnel technique	Le lundi : 9H - 10H
Elisabeth AUFFRET	Finances – Economie – Ecole - Tourisme	Le mercredi : 10H30 - 12H
René GLO	Urbanisme - Environnement	Le mardi : 11H – 12H
Patrick COUSTANS	Vie associative – Loisirs - Sports	Le lundi : 11H – 12H30

## ■ Autres permanences

Assistante Sociale	2ème et 4ème mardi du mois. A partir de 14 H	Prendre RV au : 02 98 76 24 21
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC)	1er et 3ème jeudi du mois de 9H45 à 10H45. Pour les jeunes de 16 à 25 ans	Prendre RV au : 02 98 51 61 27
Architecte : M. Quinio	2 jeudis par mois de 16H à 17H	Prendre RV au : 02 98 54 60 09
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponse à vos questions. (Sur rendez-vous)	02 98 51 61 27 clic@ccpaysfouesnantais.fr

### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi 9H-12H30 / 14H-17H

### Horaires de la déchetterie de Kerambris

Du 1er avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1er oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets : le mardi

### Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H / 16H30-18H

### Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents,

le jeudi de 9H30 à 11 H30 à la crèche « Bateau bleu ». Contact : Murielle GUILLEMER - 06 88 76 67 46



### Espace jeunesse, rue de la fontaine.

Renseignements :

Daniel au 06 76 74 46 05

Gwenaëlle au 06 25 11 22 55

Ou sur le site [www.ej29950.new.fr](http://www.ej29950.new.fr)

### Horaires d'autorisation des activités bruyantes :

En semaine, de 8H30 à 12H15 et de 13H45 à 19H30

Le samedi, de 9H à 12H15 et de 13H45 à 19H.

Le dimanche et jours fériés, de 10H à 12H.

## ■ Extraits de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2012

### MARCHE DE FOURNITURE DE REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Un appel d'offres a été lancé pour la fourniture de repas en liaison chaude et la mise à disposition d'un salarié pour le restaurant scolaire, pour l'année scolaire 2012-2013. Environ 115 enfants (sur 170 inscrits à l'école), y prennent leur repas quotidiennement.

### Les prix proposés par la société Ateliers de Cornouaille sont les suivants :

Prix unitaire d'un repas en liaison chaude : 2,55 H.T

Prestation de service (mise à disposition de personnel) : 0,90 H.T

Prix total par repas : 3,45 H.T (3,64 T.T.C)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de retenir l'offre des Ateliers de Cornouaille présentée ci-dessus.

### Tarifs des services périscolaires

La commission scolaire propose au Conseil Municipal de reconduire pour l'année 2012/2013 les tarifs de restauration scolaire et de garderie périscolaire votés pour l'année 2011/2012 :

Restaurant scolaire	Tarifs 2012-2013	Tarifs majorés
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	2,88 €	3,60 €
Famille de 3 enfants	2,71 €	3,39 €
Adultes	4,66 €	5,82 €
Fourniture d'une serviette de table	4,00 €	

Garderie périscolaire	Tarifs 2012-2013	Tarifs majorés
Le matin et le soir jusqu'à 18h30	2,29 €	2,86 €
Le matin	1,13 €	1,41 €
Le soir jusqu'à 18h30	1,39 €	1,74 €
Le soir de 18h30 à 18h45	2,26 €	2,83 €
Le soir de 18h45 à 19h00	2,26 €	2,83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les tarifs présentés ci-dessus pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire, pour l'année scolaire 2012-2013.

### VACANCES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Ecoles maternelles et primaires.

VACANCES	Début des congés	Date de reprise
TOUSSAINT	Samedi 27 OCT 2012	Lundi 12 NOV 2012
NOËL	Samedi 22 DEC 2012	Lundi 07 JAN 2013
HIVER	Samedi 23 FEV 2013	Lundi 11 MAR 2013
PRINTEMPS	Samedi 20 AVR 2013	Lundi 06 MAI 2013
ETE	Samedi 06 JUL 2013	

Les cours auront lieu le mercredi 22 MAI 2013, matin et après-midi. Pont de L'Ascension : le vendredi 10 MAI 2013 ne sera pas travaillé.

En contrepartie, les cours auront lieu le mercredi 3 AVR 2013, matin et après-midi.



par Philippe Rivière

## ■ Le pont de Cornouaille

40 ans de traversés,  
40 ans de traversées.

Inauguré le 15 mai 1972, ce superbe ouvrage, propriété du département du Finistère, qui relie le pays fouesnantais au pays bigouden, est, de toujours, appelé « Le Pont de Bénodet ». Un comble, quand on sait que ce pont enjambe la rivière Odet entre « le Cosquer » en Combrit et « Kergos » en... Clohars-Fouesnant.

Certes, la genèse de ce viaduc trouve sa source principalement à Bénodet, mais même si le rôle de Clohars-Fouesnant, à l'instar de celui de Combrit, aura été très discret dans sa mise en œuvre\*, son implantation, en pays fouesnantais, dans l'anse de Beg Ar Vir, sur le domaine de Kergos, (dont on peut voir les toitures du château, dans les bois, en franchissant le pont venant de Combrit), le rend indissociable de l'histoire et du patrimoine de Clohars-Fouesnant.

### Petite histoire du passage d'eau :

Si tout tend à prouver que la traversée de l'estuaire entre les cales de Perguet et Sainte-Marine est ancestrale, à ce jour, toutes les plongées effectuées dans les différents fonds d'archives, n'ont pas permis de remonter à la surface de documents significatifs sur le franchissement de la rivière, avant le XVIIIème siècle. Jusqu'à la Révolution, deux seigneuries s'approprient conjointement le droit de passage : côté bigouden (paroisse de Combrit), on trouve le marquis de Kersalaün, et côté fouesnantais (paroisse de Clohars-Fouesnant), le marquis de Cheffontaines, dont la juridiction s'étend sur la paroisse de Perguet (qui va devenir Bénodet en 1878). Le droit est affermé au plus offrant, pour six ans. L'adjudicataire se voit attribuer une petite maison de fonction au port de Sainte-Marine. Avec la fin des privilèges, l'exploitation du passage reviendra au Département.

**Aperté concernant de Cheffontaines :** En 1793, sentant la menace révolutionnaire se rapprocher, le marquis et sa famille vont préférer émigrer (sûrement à l'aide de passeurs) en Allemagne. Le domaine de Cheffontaines (immense, il s'étend sur tout le canton de Fouesnant et au-delà) est saisi et mis sous séquestre, avant d'être vendu, en 1795, comme bien national. Fait remarquable, la famille de Cheffontaines rachète son château, en 1872, avec son parc et quelques dépendances ; elle l'occupe depuis. Le propriétaire actuel est M. le comte Hervé de Cheffontaines.

Pendant plus d'un siècle et demi, la gestion du bac, par les services de l'Etat, va être très tumultueuse. Aller et revenir de Pont-L'Abbé sera souvent aléatoire (et non pas aller à Thouars), tenant plus de l'expédition que de la croisière. Les péripéties, tantôt drôles, tantôt dramatiques vont s'enchaîner. Morceaux choisis :

Début XIXème, il n'y a guère qu'une simple barque, pour faire passer les piétons d'une rive à l'autre. Le premier vrai bac,

permettant la traversée des chevaux et des charrettes, entrera en service en 1817. Il fonctionne à l'huile de coude, godille et (ou) rames, les manœuvres d'accostage, à la gaffe, sont périlleuses, (les gaffes sont nombreuses) ; les déboires se succèdent : le bac est endommagé, va en réparation, s'échoue, coule ! Sans compter l'état des quais et des cales, (à la charge de l'Etat), déplorable ! Les plaintes affluent, les clients refluent. En 1823, le bac disparaît ! Lors d'une tempête, ses amarres lâchent, il est emporté au large ! On en construit un autre, plus grand. Mais le navire est compliqué à manœuvrer et demande trop de personnel, (8 hommes) que l'on peine à trouver sur place (surtout que l'embauche des bateliers était à la charge de l'adjudicataire). Douze ans plus tard, le bac est supprimé, faute de renouvellement du bail. Le bateau est signalé, toujours en bon état... mais échoué sur le rivage, empli de sable et de goémon. Deux nouveaux adjudicataires reprennent la gestion en 1835. En 1838, au mépris de tout règlement, l'un des passeurs, sans doute las d'attendre le chaland, part s'essayer au chalut avec son outil de travail. Pendant qu'il croise à la recherche du coin de pêche idéal, deux clients se pointent à l'embarcadère de Sainte-Marine. Devant leur déconvenue, l'autre passeur d'eau (qui n'en buvait jamais) se propose de les faire traverser avec un petit canot. Celui-ci, trop frêle, chavire, les deux passagers vont s'en sortir, mais le batelier, fin saoul, périt, emporté par le courant. En 1841, nouvelles plaintes : il faut attendre plus d'une heure le passage pour aller à la foire de Pont-L'Abbé « Depuis des mois, le passage ne se fait que par un seul homme, toujours ivre, aidé de deux enfants ».

Les adjudicataires vont se succéder durant des décennies (avec des baux de durées variables, de un à cinq ans), tous plus mauvais les uns que les autres ? Ou était-ce les conditions de travail, la rémunération, faible par rapport à la redevance annuelle due au Département, les frais d'entretien, qui dissuadent les gérants ? (Certains semblent être propriétaires de leur bac, d'autres non). C'est à se demander, car l'ingénieur des Ponts et Chaussées ne cesse de signaler les mauvaises conditions d'exploitation. Au point qu'en 1891, (depuis 1890 la traversée est assurée par deux grands bacs charretiers -10 mètres de long, 3 de large- qui se croisent), face à une mise en adjudication sans effet, les Ponts et Chaussées, créent une régie. Mais ça ne marche pas mieux, l'année suivante retour à l'adjudication, continuité des plaintes. Pierre Caoudal, notamment, le dernier patron du bac du siècle, fera l'objet de moult réclamations : conditions de service, tarifs appliqués à sa convenance, usage à titre privé du bac (transport de bois) et surtout une fâcheuse tendance à faire le coup de poing avec ses clients ! Histoire de bien rentrer dans le siècle, en 1902, l'un des bacs fait naufrage ! Il perd son tablier arrière et son gouvernail au milieu du chenal ! Heureusement, sans faire de victimes. (L'enquête mettra en avant le manque d'entretien du navire). Renfloué, le bac reprendra du service, avec un nouveau batelier, mais, est-ce dû à son séjour au fond de l'eau ? En 1905 il est déclaré inutilisable et vendu... En 1911, le bac charretier a vécu, il est abandonné au profit du premier bac à vapeur, (inauguré le 1er août) 15 mètres de long (plus deux ponts-levis d'accostage), 8 de large et 12 tonnes de charge utile, tracté par chaînes mouillées s'enroulant sur un tambour. (Vue ci-dessous)



C'est le grand luxe pour l'époque, mais le matériel vieillit mal. Dès 1920 on signale des pannes en chaîne (qui cassent, bloquant le bac des jours entiers), ce qui provoque l'ire des clients et des édiles locaux. Cinq ans plus tard, jugé trop dangereux à exploiter, (il prend l'eau !) il est réformé.

Depuis toujours, force est de constater que les navires affectés à la traversée de l'Odet ont une irrésistible attirance pour le fond de la rivière ou ses abords.

Inauguré le 26 juillet 1929, le nouveau navire à vapeur ne va pas tarder, lui aussi, à aller faire des bulles au fond de l'eau. Malmené dans la nuit du 4 au 5 décembre par une violente tempête, le bateau, mouillé à son endroit habituel, côté Bénodet, est dressé vers l'amont ; bientôt ses chaînes, tendues complètement, vont l'empêcher de rouler sur les vagues qui le prennent en travers, l'eau s'engouffre de toutes parts dans le bac, qui finit par sombrer. (On dit aussi que le patron avait juste oublié un hublot, placé un peu trop près de la ligne de flottaison, ouvert.) Renfloué le 16 décembre, (soit 11 jours dans l'eau) il ne reprendra du service que le 20 avril de l'année suivante. On peut imaginer les railleries et l'irritation des usagers...

### Petite histoire du pont :

Cette dernière mésaventure aura-t-elle été la goutte d'eau qui, en plus de faire couler le bateau, a fait déborder le vase ? Non, car le navire n'était pas encore sorti des chantiers de Lorient, qu'au Conseil Général on avait déjà décidé de mettre en œuvre la construction d'un pont pour le remplacer ! Nous sommes le 29 avril 1929 : « Considérant la nécessité de plus en plus pressante d'un pont reliant Bénodet à Sainte-Marine, le conseil demande la mise à l'étude de ce pont et sa réalisation ». De fait, les bureaux d'études se mettent immédiatement au travail. Mais ce que ne savaient pas le patron du bac, qui devait déjà penser à sa reconversion, et les usagers, qui entrevoyaient la fin des galères, c'est qu'avant de prendre le pont, il leur faudrait encore attendre ... plus de 40 ans ! En 1933, les Ponts et Chaussées sortaient un premier rapport, analysant trois implantations possibles :

1- à l'aval de la cale du bac. « se heurta à une impossibilité d'implantation des voies d'accès... Elle aurait constitué un véritable barrage de l'estuaire, détruisant irrémédiablement le site. » Heureusement, car c'était la solution retenue par le conseil de Bénodet, qui pour le coup, n'avait pas bonne idée !

2- dans les vire-court, où la rivière a moins de 150 mètres de large. « la proximité de Quimper réduisait assez fortement l'intérêt de l'ouvrage. »

3- au droit de l'anse de Penfoul, entre les pointes du Cosquer et de Kergos, à quelques centaines de mètres en amont de Bénodet. C'est cette dernière solution qui sera retenue... après, encore, 21 ans de réflexion, le 27 octobre 1954 !

Pendant ce temps là, du côté de Bénodet, comment s'organise la croisière ? En fait l'activité a connu un arrêt brutal à la fin de la 2ème guerre mondiale. Les Allemands, au pays des coiffes, n'ont pas toujours fait dans la dentelle, surtout au moment de la débâcle. Le 11 août 1944, au même titre que les phares de la Pyramide et du Coq, du dock, ils ont dynamité le bac ! Le vapeur n'est plus qu'un amas de ferraille contre la cale de Sainte-Marine. La traversée sera assurée dès janvier 1945 par une vedette à moteur, pour les piétons, qui remorquera bientôt un bac de secours, en bois. La liaison normale, avec un vrai bac (construit par l'Etat au titre de dommage de guerre), ne sera rétablie qu'en 1951.

**Aparté concernant la seconde guerre mondiale :** Contrairement à Bénodet ou Combrit-Sainte-Marine, Clohars ne connut pas l'occupation, même si le château des Garennes (division de Kergos) fut érigé en Kommandantur de juin à novembre 1940.

Retour sur le pont. On a vu que le choix de l'implantation était fait. Bon, mais restait à réaliser l'étude technique, et à monter un plan de financement. (Certains n'y croient plus : « On nous mène en bateau, combien de temps allons-nous encore devoir attendre ? » grognaient les médisants). Mais dix ans, justement. Ce n'est qu'en 1964 que l'opération « Pont de Cornouaille » est, enfin, lancée.

En 1964, le bac ne peut plus, depuis longtemps, absorber un trafic exponentiel, (il prend 20 voitures maxi), notamment en période estivale, avec le développement du tourisme. Le trafic, par le bac, est passé de 28 000 véhicules en 1951 à 135 000 en 1964. (Cette année là, arrêté, pour reconditionnement, le bac sera coupé en deux pour être élargi). En provenance des ports de pêche bigoudens, les camions de marées doivent passer par

Quimper, avec une traversée compliquée. (La construction de la rocade sud de Quimper et du pont de Poulguinan, en 1974 viendra à point). On augmente les rotations, en 1971, en tournant 18h par jour, le bac transbordera 290 000 véhicules, pourtant ce n'est pas encore assez, des deux côtés de l'Odet les agglomérations concernées connaissent des bouchons monstrueux, on attend souvent plus d'une heure avant d'embarquer sa voiture, beaucoup préfèrent faire le tour par Quimper : « Au moins ça roule ».

Encore quatre ans, le temps de boucler le financement, d'épuiser les inévitables recours. (Quatre propriétaires sont concernés par l'expropriation pour la construction de l'ouvrage, déclaré d'utilité publique ; trois refusent l'acquisition à l'amiable lancée en 1966.) En 1967 l'affaire est classée, en octobre 1968 les travaux démarrent, par les voies d'accès, puis en mai 1969 c'est le pont lui-même.

**Le 1<sup>er</sup> février 1969, avant de se poser à Bénodet, le Président de la République, le général de Gaulle, survola les travaux du pont de Cornouaille en hélicoptère. Le lendemain, il prononçait son dernier discours officiel en public, à Quimper, où il confirmait notamment la mise en œuvre du plan routier breton, et aussi son célèbre référendum... mais là, c'est une autre histoire !**

Durant toute la durée des travaux on viendra de loin pour voir le chantier. En mai 1972 le pont est ouvert à la circulation. D'emblée il fait l'unanimité, il est splendide et s'intègre parfaitement dans le site. Et tous ceux qui ont connu 'avant' le disent, malgré le péage, quel bonheur ! Le pont a changé leur vie. Il sera payant jusqu'en 1987 (année de l'amortissement des travaux), deux cabines, avec barrières, une dans chaque sens, étaient posées côté Combrit, plus un bureau de compte, qui lui existe toujours, désaffecté.

**Le pont, ses caractéristiques, les chiffres, les noms :** matériaux ; béton, acier, type poutres à caissons, 620 m de long, 70 m de haut, 8 m de chaussée plus 2 X 1,58 m de trottoir, soit 11,15 m entre garde-corps, 6 travées, portée principale : 200 m.

Maitre d'ouvrage : Conseil Général du Finistère. Maître d'œuvre : D.D.E. Architecte : Gérard Caillau. Entreprises principales : SOTRACOMET pour la partie métallique, FOUGEROLLE-LIMOUSIN pour les culées et les piles. Coût 23 000 000 de francs.

**Le pont à travers le conseil municipal de Clohars-Fouesnant :** « On en parlait beaucoup entre nous, se souvient René Stéphan, conseiller municipal en 1972, mais jamais aucune question ou décision sur le pont n'est venue à l'ordre du jour du Conseil, ça se passait chez nous, mais on n'était pas concerné ! ». Effectivement, rien dans les registres avant le 14 avril 1972, (un mois avant l'inauguration) où on peut lire : *le conseil municipal, à l'unanimité, estime qu'il est souhaitable que le Conseil Général, exonère purement et simplement, des droits de péage, les automobilistes de la commune de Clohars-Fouesnant. (Combrit fit la même demande)* Puis, quelques années plus tard, peu de temps avant la fin du péage, pour demander... la fin du péage !

Mais, le fait d'arme le plus remarquable de nos édiles du moment, c'est le front commun qu'ils firent avec ceux de Combrit, avant l'inauguration officielle, contre leurs homologues bénodétois. « Ces derniers, se souvient Jean Rivière, également conseiller à l'époque, s'étaient mis à faire pression au Conseil Général pour que soit donné au pont le nom d'une de leurs célébrités politiques locales ! « Non mais, oh ! Et pourquoi pas « le Pont de Bénodet », tant qu'on y était ? ! »

*\*Les terrains concernés sont classés ou inscrits à l'inventaire des sites et propriétés privés. Tout va se faire entre le Conseil Général, les Bâtiments de France, le Conservatoire du littoral et les propriétaires... qui n'auront pas grand-chose à dire.*

**Sources :** René Bleuzen, Foën Izella Spécial Bénodet, Renan Clorennec, Cap Caval n° 3 et 4, Alain Floch, L'occupation allemande dans le Sud-Finistère, délibérations du Conseil Municipal de Clohars-Fouesnant et du Conseil Général du Finistère.

## ■ Animations estivales

Comme chaque été, plusieurs animations gratuites se sont déroulées, au bourg et au domaine de Squvidan, à l'initiative de la commune.

### Fête de la musique : une première !



Cette année, la fête de la musique s'est déroulée au bourg de Clohars, organisée par l'espace-jeunesse avec le concours de la municipalité. L'équipe de bénévoles, composée de jeunes, de parents et d'élus, a travaillé de pied ferme pour le montage et le démontage des stands, ainsi que pour la restauration tout au long de la soirée : galettes ou frites-saucisses, crêpes...

Le programme musical concocté par Daniel et Gwenaëlle, animateurs de l'espace-jeunesse, proposait une riche variété de genres musicaux exécutés par plusieurs groupes de musiciens amateurs.

### Soirée bretonne

Une belle soirée aussi à Squvidan, le vendredi 20 juillet. Soirée bretonne où les chanteurs du groupe Dorn Ha Dorn ont interprété un répertoire varié de chants de marins, chants à danser... La soirée s'est poursuivie par un fest-noz animé par les musiciens du groupe.



### Concert Rotureau : cabaret swing au manoir.



Le samedi 18 août, un groupe de trois jeunes artistes talentueux présentait dans le parc du Manoir de Squvidan son concert « Jour de Fête, cabaret swing ». Composé de saynètes et de chansons françaises, ce spectacle musical interactif a entraîné les spectateurs dans une revue de chansons de Piaf, Fréhel, Vian... Un spectacle cabaret qui a enthousiasmé un public venu en nombre profiter de cette soirée dans le splendide cadre du parc du manoir.

### Cinéma en plein air

Prévue le 29 août, la séance de cinéma en plein air a été reportée au 14 septembre en raison de conditions météo défavorables. « L'équipier », film de Philippe Lioret, avec Philippe Torreton et Sandrine Bonnaire, a attiré un public intéressé mais aux rangs clairsemés en raison du report de la séance.



## ■ Espace-jeunesse : c'est reparti pour une année !

L'été a passé à vive allure à l'Espace Jeunesse. Il a commencé par l'organisation de la fête de la musique le 23 juin. Les jeunes, leurs familles et la municipalité se sont investis pour faire de ce premier événement une réussite. Mi-juillet, le séjour dans les Pyrénées a été l'occasion pour douze jeunes d'apprécier cette région montagneuse. Ils ont également testé la pratique du rafting, canyoning et parapente. La période estivale a ensuite été ponctuée d'activités dans la commune et de sorties dans des parcs de loisirs et à la plage.

La rentrée est déjà faite ! Le programme du dernier trimestre 2012 commence à se dessiner avec chaque dernier vendredi du mois, une soirée à l'extérieur, la Tartilween le 31 octobre et la participation au Téléthon. Cette année scolaire, l'Espace Jeunesse, animé par

l'Association Epal, ouvre ses portes du mardi au samedi aux jeunes de 10 à 17 ans.

Pour toute question : Espace Jeunesse, rue de la Fontaine Gwenaëlle au 0625112255, [ej29950@gmail.com](mailto:ej29950@gmail.com), et sur Facebook.



## ■ Ça s'est passé cet été

### Don du sang

Vendredi 17 août, la salle socioculturelle, mise à disposition par la municipalité, était le cadre d'une première collecte de sang organisée dans la commune. Une trentaine de donneurs se sont déplacés pour cette occasion et l'on peut espérer que l'expérience sera renouvelée l'année prochaine.

### Golf : la Coupe de la Mairie

Comme chaque année, la remise de la coupe de la mairie a eu lieu le 19 août au golf. Entouré d'une partie du Conseil Municipal, le Maire a procédé à la remise des prix de la compétition qui a réuni plus de 90 participants. A noter qu'une bonne centaine d'habitants de la commune (sur environ 600 adhérents) sont inscrits aux activités de l'association sportive du golf.

Pour en savoir davantage : [www.asgolfodet.fr](http://www.asgolfodet.fr)



### Succès du Troc et puces

La cour de l'école a accueilli le dimanche 26 août la 2ème édition du Troc et puces organisé par ACDL (arts créatifs, découvertes, loisirs). Tout au long de la journée, 700 visiteurs ont défilé devant les stands tenus pour la plupart par des exposants originaires de la commune. Les bénéfices de cette manifestation serviront à aider au financement des ateliers de poterie, d'art floral et de photo.



## ■ Les 30 ans des amis de la chapelle

Pour ses trente ans, l'association des amis de la chapelle du Drennec aura connu un bel été, et drainé une belle affluence autour de la petite église, que ce soit pour les pardons, **St-Alar** (1<sup>er</sup> juillet) et **Notre Dame du Drennec** (15 août) où le **bagad Bro Foën** et les danseurs et les danseuses du **cercle de Bénodet** ou encore ceux et celles de **Clan d'Oiche** ont été très applaudis, mais aussi lors des six concerts organisés à la chapelle en juillet et août.



Toutefois le clou de cette année restera la **statue en bois** que l'association a fait sculpter **pour marquer ses trois décennies d'existence**. L'exécution de l'œuvre, une **tête de cheval**, a été confiée au **sculpteur à la tronçonneuse, Dominique Roussin**. Celui-ci a commencé à façonner la bille de bois, sur le placître de la chapelle, quelques jours avant le pardon des chevaux, pour continuer après, ce qui a **créé un véritable spectacle**, ouvert à tous. Aujourd'hui la statue (superbe) est terminée, reste, pour les amis de la chapelle, à se mettre d'accord sur l'endroit idéal où l'installer sur le site...

## Club de foot : l'«ESPOIR» renaît



Après une longue réflexion, Wilfrid Ribeiro De Abreu a contacté des amis pour voir si le redémarrage du club de foot « L'Espoir » était possible et réaliste. Les tâches étant

nombreuses, l'aide d'un groupe de volontaires motivés s'avérait en effet nécessaire pour mener à bien le projet. Les jeunes ont donc pris contact avec l'ancien bureau dirigeant le club, notamment Eric Larzul qui les a aidés. Mis au courant du projet, le Maire a donné un accord de principe et promis le soutien de la municipalité à l'opération de redémarrage.

Le groupe compte environ 30 licenciés et va évoluer cette année dans le championnat de D4.

**Composition du bureau : Président et secrétaire : Wilfrid Ribeiro De Abreu - Vice-président : Benjamin Bozec - Trésorier : Thomas Jeffroy.**

Pour débiter l'aventure, le club a organisé le 23 juin un grand tournoi de football ouvert à tous, avec l'aide de la mairie et des commerçants de Clohars-Fnt. 40 équipes y ont participé, un succès donc pour cette première.

Renseignements, photos, vidéos :

<http://www.facebook.com/EspoirCloharsFouesnant>.

## Forum des associations : le plein d'activités

Comme chaque année, le forum des associations qui s'est tenu le samedi 8 septembre à la salle socioculturelle a connu une belle affluence. Plusieurs types d'activités, sportives, culturelles, étaient proposés aux visiteurs venus s'informer. Vous pouvez retrouver la liste des associations de la commune et leurs coordonnées sur le site [www.clohars-fouesnant.fr](http://www.clohars-fouesnant.fr), rubrique « Vie associative ».



Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie-29950 CLOHARS-FOUESNANT.

Tél : 02 98 54 60 09

E-mail : [mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.clohars-fouesnant.fr](http://www.clohars-fouesnant.fr)

## Match de solidarité à La Galoche

Le club de foot corpo « La Galoche » a organisé, comme chaque année, une journée spéciale « Entraide Cancer » le dimanche 10 juin au stade municipal. L'équipe a affronté l'équipe féminine du stade Q, et l'on peut dire que les hommes ont souffert face à des footballeuses bien déterminées à ne pas se laisser marcher sur les pieds. Après une difficile bataille, le match s'est achevé sur le score de 4 à 2 en faveur de la Galoche. A cette occasion, 150 entrées ont été enregistrées et la somme de 4 183 € a été recueillie et versée à Entraide Cancer.



## En bref

**Le Comité de Jumelage Clohars-Fouesnant – Oranmore organise :**

**un LOTO**

à la salle socioculturelle le Samedi 20 OCT à 20H.

**un VIDE-JARDIN**

le Samedi 10 NOV, de 10H à 17H, sur le terrain de sports.

Tous renseignements concernant les activités du Comité sur le blog <http://cjcf.canalblog.com/>

ou à l'adresse mail :

[comitejumelage.cloharsfouesnant@gmail.com](mailto:comitejumelage.cloharsfouesnant@gmail.com)

ou encore Catherine, vice-présidente, au 06 15 15 51 40.

**Prochaine collecte de vieux journaux organisée par l'APE, le vendredi 26 octobre**, de 8h à 9h et de 16h15 à 18h30 devant l'école.

**Mercredi 31 octobre**, à 19H au restaurant scolaire de Gouesnac'h, **soirée « Tartifloween »** organisée par l'espace jeunesse de Clohars et Gouesnac'h :

Tartiflette, démonstrations de magie, danse...

Responsable de la publication :  
Michel Lahuec, maire.

Coordination et rédaction :  
J-F Daniel, adjoint au maire, et la commission communication.

Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.

